DORMANS INFO

Magazine

N°20 – JANVIER 2022

DU NOUVEAU À DORMANS...

www.dormans.fr

Page

3	Le mot du Maire
4-5	Centre de vaccination
6	Cérémonies du 11 novembre
7	Jumelage 5ème Régiment de Dragons
8	Tricentenaire de la Gendarmerie
9	Parc du château
10	Inauguration cantine et salle de sport
11	Inauguration court de tennis couvert
12-13	Brèves
14 à 16	Associations
17	Cadets de la Sécurité Civile
18	Élections
19	État-civil
20	Application mobile : Intramuros

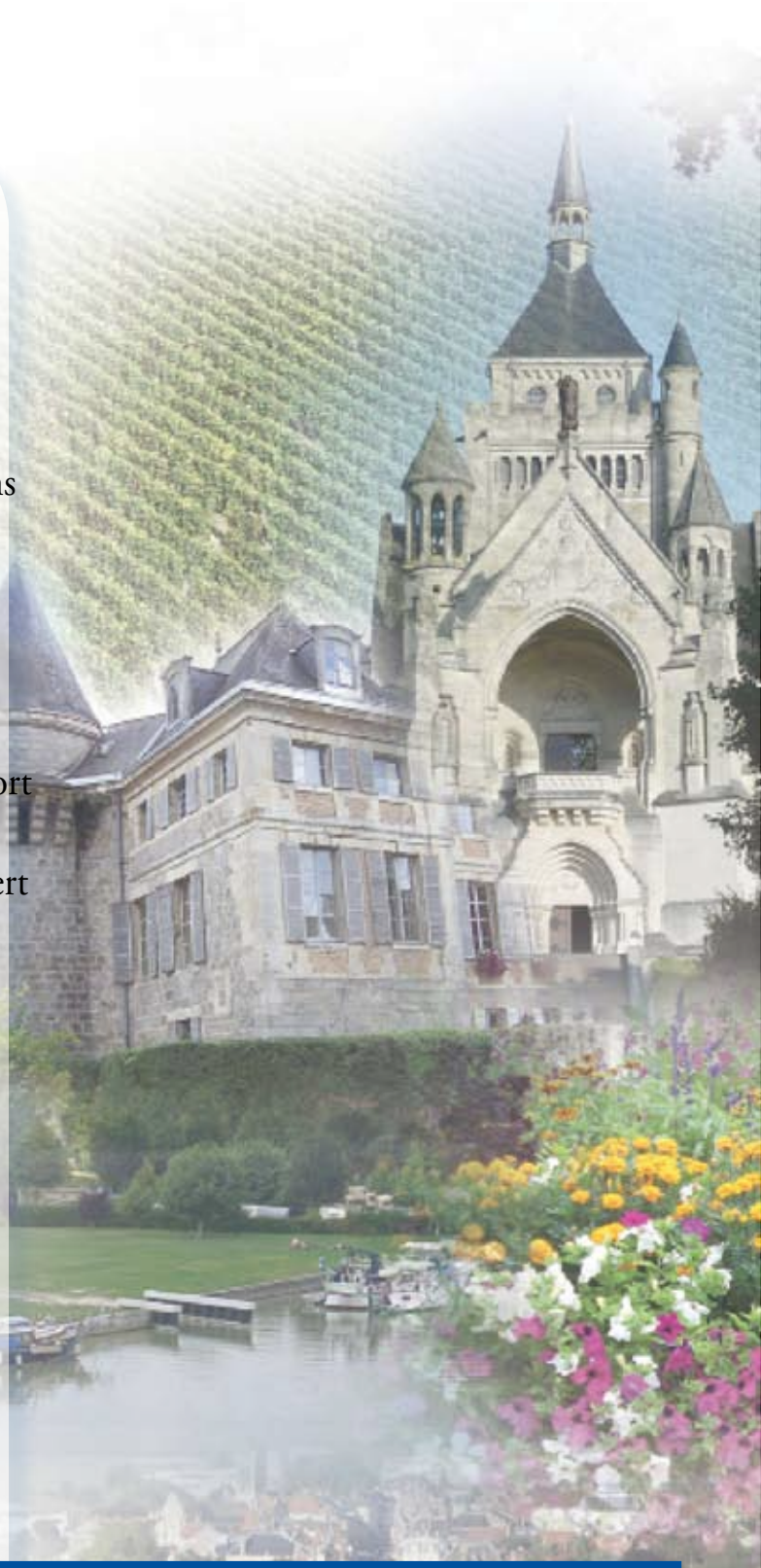

Directeur de publication : Michel Courteaux
Comité de rédaction : Michel Courteaux - Philippe Dumont - Christine Galopeau de Almeida - Dominique Logerot Ludovic Renault - Jean-Luc Taratuta
Réalisation technique : Hélène Charbonnet
Impression : Le Réveil de la Marne - Epernay
Ont collaboré à ce numéro : Pauline Accaries - Thierry Accaries - Manuel Cordeiro - Laëtitia Da Silva Pereira José de Chadirac - Séverine Gruson - Pierre Laurier - Valérie Robinard
Crédit photos : Christine Galopeau de Almeida - Dominique Logerot

LE MOT DU MAIRE

Chers Dormanistes,

S'adapter, se réorganiser, anticiper... Si les années 2020 et 2021 resteront marquées dans nos mémoires, 2022 s'annonce tout aussi troublée. A la même époque l'année dernière, nous pensions que cette crise serait dernière nous, mais l'actualité sanitaire nous donne tort, et il n'y aura malheureusement pas de voeux en présentiel encore une fois. Mais nous restons résolument optimistes : malgré les difficultés, nous avons su garder le lien social, et les actions de la mairie continueront en ce sens.

Le centre de vaccination, ouvert de mars à septembre dans la salle des fêtes, a réouvert le 14 décembre 2021. Celui-ci fonctionne grâce à la trentaine de bénévoles, au personnel de la collectivité, ainsi qu'à la quarantaine de professionnels de santé qui s'y relaient. Disposer d'un centre de vaccination dans une commune de la taille de la nôtre est précieux et c'est cette mobilisation qui permet un bilan toujours positif. Merci à eux, maillons indispensables du service public de proximité.

Il est à noter que Dormans a été retenue par la ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales au programme de « Petites Villes de Demain » (PVD). Celui-ci permet aux villes de moins de vingt mille habitants de bénéficier d'un soutien spécifique de l'état et de ses partenaires en ingénierie pour élaborer et concrétiser leurs projets. PVD devrait permettre à Dormans de mettre en place un programme de rénovation énergétique de tous ses bâtiments et la réhabilitation ou la reconstruction de la friche de l'ancien site de l'institut France Afrique (lieu dit La Gravoise). Le projet étant d'en faire une maison des associations.

Cette année est particulière, puisqu'elle sera une année d'élections. Aussi, vous serez amenés à voter pour les élections présidentielles les 10 et 24 avril prochains, ainsi que pour les élections législatives les 12 et 19 juin 2022. Je vous rappelle que pour voter, vous devez être inscrit sur une liste électorale.

Parmi les évènements notables de notre ville, nous avons fêté le tricentenaire de la sédentarisation des unités de la maréchaussée : sur les 3100 centres de gendarmerie sur le territoire, 423 fêtaient leurs 300 ans en 2021, dont celle de Dormans, située dans les locaux de l'actuelle mairie. Une plaque témoigne aujourd'hui de cet anniversaire.

Nous avons aussi inauguré un court couvert de tennis, une salle de restauration et une halle de sport à l'école élémentaire. Ces réalisations importantes structurent sur le long terme l'évolution de notre ville.

Je tiens à souligner les nombreuses actions accomplies par le tissu associatif local qui a réussi à maintenir le lien avec les habitants. L'association des commerçants, C.Ar.I.Do, a notamment réalisé deux manifestations qui ont connu un vif succès : un marché nocturne et un très beau marché de Noël. J'en remercie tous les organisateurs.

Je salue l'efficacité de tout le personnel de Dormans : les Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM), le personnel de la crèche, le personnel administratif et technique, les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Je remercie également les acteurs de la commune, le corps enseignant, les sapeurs-pompiers, les forces de gendarmerie et toutes les associations culturelles, sportives et festives de notre ville, qui sont, sans aucun doute, absolument essentiels en ces temps de crise.

Le Conseil municipal, avec la collaboration des équipes pédagogiques, a mis en place depuis le début de la crise sanitaire, toutes les mesures d'hygiène pour que les écoles et la crèche puissent accueillir les enfants dans les meilleures conditions sanitaires.

Je remercie enfin, chacun des maires-adjoints et conseillers municipaux pour leur travail accompli pendant cette crise sanitaire, que nous traversons depuis bientôt deux ans.

Chers Dormanistes, Mesdames, Messieurs, au nom de tout le Conseil municipal, je vous souhaite...

une très belle année 2022

Michel COURTEAUX
Maire de DORMANS

CENTRE DE VACCINATION

LA MISE EN PLACE

Dès la fin du mois de janvier, il s'est avéré indispensable d'envisager l'ouverture d'un centre de vaccination à Dormans.

Fortement sollicités, en effet, par nos seniors et ceux des communes avoisinantes, nous nous devions de jouer un rôle déterminant pour tenter de limiter l'impact de l'épidémie de la Covid 19.

Très vite, les professionnels de santé ont répondu présent à l'appel ou se sont fait connaître auprès de nos services.

C'est une équipe pluridisciplinaire de 45 professionnels qui s'est constituée autour d'un médecin généraliste en retraite. Etudiants, retraités, professionnels exerçant sur le secteur ou sur Reims, Château-Thierry, Epernay... Tous ont souhaité participer activement à cette campagne de vaccination.

A cette équipe médicale est venue s'ajouter une équipe de 32 bénévoles dont le rôle est d'accueillir les futurs vaccinés, d'aider à réguler les flux de personnes, de veiller au respect des gestes barrières mais aussi d'informer, de créer du lien avec les personnes présentes et de les rassurer, si besoin, et enfin, de soutenir le personnel soignant dans son travail (surveillance de la salle d'attente post-vaccination, saisie des données, établissement de l'attestation...).

Enfin, le personnel communal a également été largement mis à contribution (installation et gestion d'un standard téléphonique dédié à la prise de rendez-vous, gestion logistique des vacations, installation, entretien et désinfection du centre de vaccination...).

Le 24 mars 2021, le Préfet de la Marne a autorisé l'ouverture du centre de vaccination de Dormans.

LES CHIFFRES

Le centre de vaccination a commencé par fonctionner en 2 vacations de 4 heures par semaine pour parvenir à 5 par semaine à partir du mois de mai. Une équipe de professionnels par vacation était constituée de 2 prescripteurs et 2 vaccinateurs, assistés de 4 bénévoles.

Quelques chiffres clés :

- 1015 h d'accueil téléphonique
- 840 h de coordination
- 112 vacations
- 470 h d'ouverture
- 2 300 h d'accueil réalisées par les bénévoles
- 1 960 h de mobilisation de professionnels de santé dont 865 h de prescription et 1 095 h de vaccination
- 75 h des services techniques
- 285 h d'entretien

A un rythme de 120 doses en moyenne par vacation, au total, 12 095 doses de vaccin ont été administrées (6 171 premières doses, 5 781 secondes doses et 143 troisièmes doses). Des collégiens de Dormans et de Mareuil le Port ont aussi bénéficié de vaccinations en septembre au centre de Dormans.

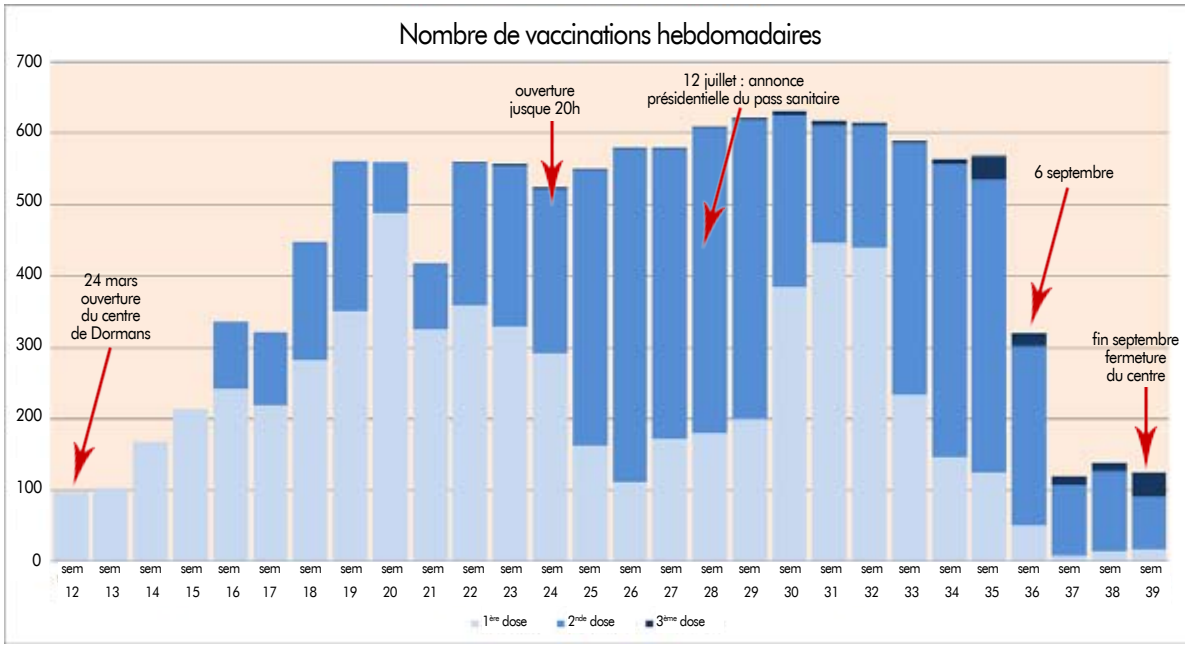

LE COÛT POUR LA COMMUNE

Il s'est établi à 12 400 euros pour les fournitures (cartouches d'imprimante, ordinateur portable, location et achat de tonnelles, fioul, eau, électricité, achat de produits médicaux...).

Le personnel représente un coût de 42 700 euros (coordination du centre de vaccination, secrétariat téléphonique, agent d'entretien, agent technique).

L'Etat, au travers de l'ARS (Agence Régionale de Santé) Grand Est, a contribué financièrement à hauteur de 49 000 euros.

LA DURÉE

Finalement, la première période d'ouverture a duré six mois et a permis de vacciner ceux qui ne pouvaient se rendre dans les centres des villes les plus proches.

RÉOUVERTURE

C'est sans compter avec le virus et son variant Omicron qui rend la troisième dose indispensable et donc la nécessité de réinstaller le centre de vaccination. Depuis le 14 décembre, les bénévoles et les professionnels ont repris du service.

Deux types de vaccin sont administrés : le Moderna pour les 30 ans et plus et le Pfizer pour les moins de 30 ans, conformément aux directives nationales.

A SUIVRE

Fin décembre, l'épidémie flambait avec 208 099 nouveaux cas. Début janvier 2022, l'épidémie a culminé à 332 000 nouveaux cas. Mais, lueur d'espoir ces tout derniers jours, puisque les chiffres sont à la baisse.

Les règles en vigueur ont beaucoup changé au cours des mois écoulés. L'instauration de rappel tous les 3 mois laisse présager une ouverture de ce centre durant de nombreuses semaines encore.

CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE

Après une « année blanche », le 11 novembre 2021 a été l'occasion de renouer avec les cérémonies de grande ampleur telles que nous les connaissions dans la commune. Par une matinée où le brouillard régnait en maître, sur l'esplanade du Mémorial, les participants à la courte cérémonie, jeunes et moins jeunes, ont assisté au dépôt de la gerbe. C'est le Colonel Pierre Réal, Adjoint « air » du Chef d'Etat-Major Particulier de la Présidence qui a effectué ce dépôt au nom du Président de la République, aidé par deux élèves de 3ème du collège Claude Nicolas Ledoux, Charlotte Boury et Aline Bression. Il était accompagné de Madame Samira Alouane, représentant la sous-préfète.

Ces deux officiels, venant au Mémorial pour leur première cérémonie, ont ensuite pu découvrir rapidement le monument, guidés par Christine Galopeau de Almeida, conseillère municipale et vice-présidente de l'association « Mémorial de Dormans 1914-1918 » aux côtés de Gérard Renault, Président de l'association et de Michel Courteaux, Maire de Dormans.

Une seconde cérémonie, au monument aux morts de Soilly, a rassemblé des habitants du hameau pour le dépôt de gerbe par Philippe Dumont et Ludovic Welche, conseillers municipaux.

Au monument aux morts de Dormans, c'était le retour des enfants des écoles ainsi que des collégiens. Après le dépôt de gerbe par Alexandra Hachet, conseillère municipale, Abygael Lhomme et Hamza Galinier ont lu le message national ainsi que les noms des soldats français morts pour la France depuis le 11 novembre 2020. De leur côté, les Cadets de la Sécurité Civile (voir p 17) faisaient leur première apparition lors d'une cérémonie officielle. Les parents nombreux accompagnaient leurs enfants et « comme avant » avec une forte affluence de dormanistes.

A noter, la présence au cours de cette longue matinée de nombreux porte-drapeaux, des anciens combattants, du corps des sapeurs-pompiers et d'un piquet d'honneur du 5ème régiment de Dragons de Mailly le Camp, avec la Musique municipale dirigée par Grégory Veignie.

Et c'est derrière la Musique municipale que le très long cortège, toutes générations confondues, s'est déplacé jusqu'aux cimetières militaires où les honneurs ont été rendus aux soldats français et allemands avec le fleurissement de tombes par les enfants et le dépôt de la quatrième gerbe de cette matinée par Véronique Bulliard, adjointe au maire et Nicolas Davy, conseiller municipal.

La matinée de cette commémoration du 103ème anniversaire de l'armistice de 1918 s'est achevée sans retour pour un moment convivial à la salle des fêtes, à cause de la situation sanitaire.

JUMELAGE AVEC LE 5ème RÉGIMENT DE DRAGONS

Le 5ème Régiment de Dragons (ou 5ème RD) est une unité de cavalerie de l'armée française, créée sous la Révolution. Dissous en 2003, le 5ème RD est recréé le 12 juillet 2016 dans le cadre de la remontée en puissance de l'Armée de terre.

Il devient un régiment unique en France : régiment de chars, il comprend aussi deux compagnies d'infanterie et une compagnie mixte artillerie-génie. Il est le seul régiment pleinement interarmes en France et est basé à Mailly-le-Camp.

JUMELAGE AVEC DORMANS

CHARTE DE JUMELAGE
ÉTABLIE ENTRE
l'escadron de commandement et de logistique du 5e régiment de dragons
et la ville de Dormans (Marne)

Depuis plusieurs années, lors des fêtes de la Chapelle ou de celles du 11 novembre, les dormanistes s'étaient habitués à voir un détachement de militaires du 5ème Régiment de Dragons participer aux cérémonies du souvenir, tant au Mémorial qu'aux monuments aux morts de la commune.

D'autres manifestations, dans un cadre plus intimiste, eurent lieu au Mémorial, permettant aux militaires de se retrouver dans ce haut lieu de mémoire, pour des soirées de veille à l'ossuaire ou des remises de képis pour de jeunes militaires en fin de formation préliminaire.

Fort de cette coopération entre la commune et ces militaires, une charte de jumelage était signée le 16 juin 2021 entre Michel Courteaux, maire de Dormans et le Capitaine Jérémie Cecchini, commandant l'escadron de commandement et de logistique du 5ème RD, et au nom du Colonel Wenceslas Martin, commandant le 5ème RD. « Cette signature aurait dû être entourée d'un cérémonial auquel devait être conviés entre autres, les membres du Conseil municipal, tient à préciser Michel Courteaux, avec présentation de deux véhicules légers de l'escadron (VBL et VB4) suivi d'un moment de convivialité. Seulement, en pleine mesure de lutte contre le Covid 19, il a fallu faire au plus sobre et on s'est retrouvé en tout petit comité restreint pour parapher la charte ».

JUMELAGE AVEC TROYES

Ce ne fut pas le cas pour le parrainage de la ville de Troyes avec ce même 5ème RD, le 1er octobre suivant, auquel furent conviées les autres municipalités ayant signé une charte de jumelage, à savoir : Sézanne, Montmirail, Vitry et Nogent-sur-Seine.

La capitale auboise avait fait les choses en grand : un défilé constitué de plus de trois cents militaires a traversé le centre ville pavoisé aux couleurs du régiment, et au milieu d'une population venue les applaudir.

S'en est suivi la cérémonie de parrainage proprement dite, avec parade militaire dans la cour arrière de l'Espace Argence. Accompagnant chacun les maires des autres communes jumelées, de petites délégations municipales avaient fait le déplacement pour représenter leur commune. Ainsi, Michel Courteaux est venu avec Philippe Dumont et Dominique Logerot. Ce fut pour eux l'occasion de se retrouver entre élus marnais, sans avoir la prérogative de l'organisation !

TRICENTENAIRE DE LA GENDARMERIE

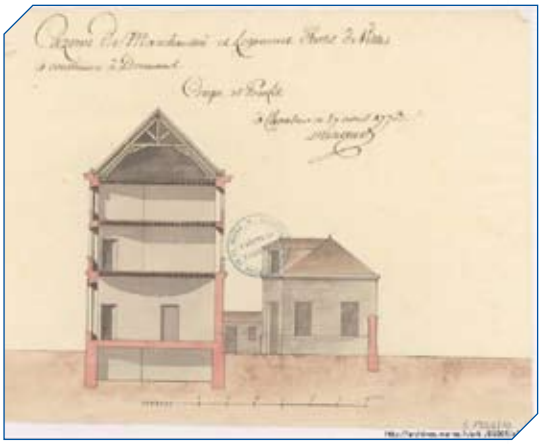

Le mercredi 10 novembre, la communauté de brigade de gendarmerie de Dormans/Châtillon sur Marne a célébré le tricentenaire de la naissance officielle de la maréchaussée. Cet anniversaire aurait dû avoir lieu en 2020, puisque la création de ce corps remonte à 1720, date à laquelle la maréchaussée s'est sédentarisée, mais la pandémie de Covid 19, encore elle, a contrecarré la programmation et reporté l'organisation du tricentenaire à cette année (la date de 2021 n'est cependant pas aussi anachronique que cela puisque l'appellation « gendarmerie nationale » n'est apparue qu'au cours de l'année 1721 !).

Pour rappel, la maréchaussée fut créée durant la guerre de Cent ans. Son but était de contrôler le débordement des troupes, en particulier celles qui étaient censées protéger les citoyens mais qui, en pratique et faute de solde régulière, avaient tendance à se payer en nature sur la population. Un siècle plus tard, ses compétences étaient étendues à la population civile. Aujourd'hui, trois mille cent brigades de gendarmerie sont réparties entre la France métropolitaine et celle ultramarine. Quatre cent vingt-trois d'entre elles datent de 1720, dont celle de Dormans.

DEUX PLAQUES DU TRICENTENAIRE ONT ÉTÉ DÉVOILÉES

C'est sous un épais brouillard que le Général Bruno Louvet, commandant le groupement de gendarmerie départementale de la Marne, est venu dévoiler deux plaques commémoratives. Il était accompagné du Commandant Yann Basso, de Samira Alouane, directrice de cabinet du Préfet, de Christian Bruyen, Président du Conseil départemental de la Marne et de Michel Courteaux, Maire de Dormans.

La première plaque, apposée sur le mur de la brigade de Dormans, était découverte après la levée des couleurs. La seconde, fixée en façade de la mairie, était dévoilée un quart d'heure plus tard.

Le Général Louvet, après avoir fait un historique de l'implantation territoriale de la maréchaussée, rappelait combien la gendarmerie a toujours été et compte garder la proximité avec la population et ses élus. Michel Courteaux profitait de sa présence pour expliquer, plans de 1763 en main, que la première brigade avait été mise en place dans le bâtiment même, qui fait fonction aujourd'hui de mairie. Rien n'y manquait, ni les bureaux et les chambrées, ni l'écurie contenant six stalles pour les montures des gendarmes qui étaient, rappelons-le, des cavaliers, ni la prison très exiguë dont l'emplacement n'a pas changé depuis trois siècles.

UNE VISITE À L'ANCIENNE PRISON !

Elle a eu droit à la visite aussi curieuse qu'inattendue des officiels, cette ancienne geôle, mais n'y ont trouvé personne d'embastillé !

Depuis bien longtemps, et que les dormanistes se rassurent, ce réduit ne sert plus de « cul de basse fosse » à la police municipale, mais fait office de pièce technique pour entreposer du matériel.

NOUVEAUX MOBILIERS DANS LE PARC DU CHÂTEAU

Tout récemment installées dans le parc du château de Dormans, de nouvelles poubelles en bois certifiées PEFC sont venues remplacer celles qui existaient depuis environ 20 années.

De plus en plus de promeneurs et de visiteurs apprécient de parcourir les allées et de s'y détendre. Pour préserver la qualité de cet environnement et que chacun puisse respecter les bons gestes, le tri sélectif comme à la maison, est possible, grâce à 6 points de tri.

A cet aménagement viennent s'ajouter de nouveaux panneaux signalétiques de directions conçus également en bois pour un ensemble harmonisé.

A noter aujourd'hui, dès l'entrée du parc, l'installation d'un totem d'accueil pour les visiteurs avec la description de tous les points d'intérêt situés dans l'enceinte du parc.

Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
PEFC
10-31-3358
pefc-france.org

INAUGURATION CANTINE ET SALLE DE SPORT

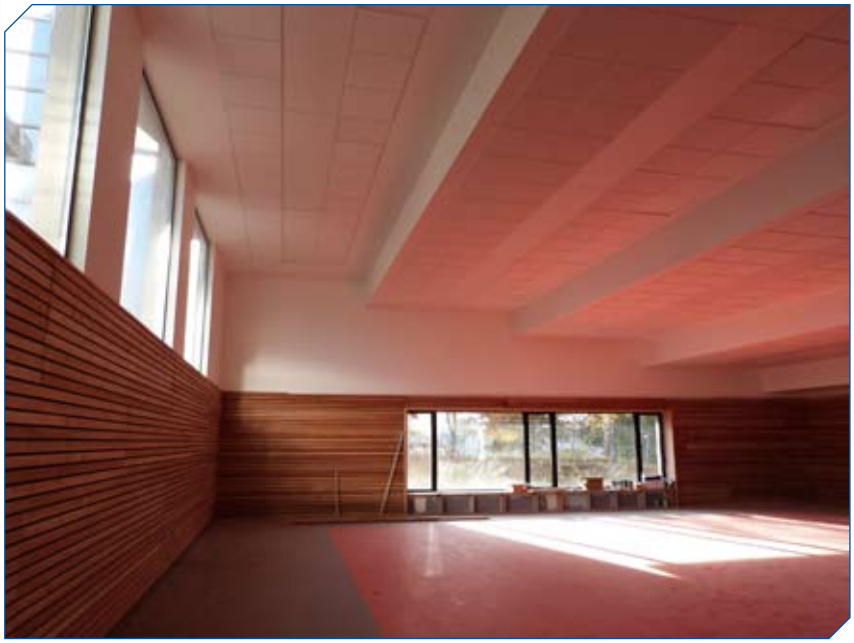

Il a été enfin possible le 20 novembre 2021 d'inaugurer la salle de restauration scolaire et la salle de sport de l'école élémentaire du Gault. C'est sous l'impulsion de Christian Bruyen, alors maire et actuel Président du département que ce projet a été mis à l'étude et validé par le Conseil municipal.

A ce jour, notre école possède une infrastructure moderne et de qualité. Depuis toujours, les municipalités successives ont manifesté un grand attachement à leurs écoles, en répondant aux attentes du corps enseignant afin de rendre l'accueil et les conditions de travail les plus agréables possible aux élèves.

La salle de restauration d'une superficie de 94 m² et la salle de sport de 223 m² répondent aux nouvelles normes de sécurité, d'accessibilité et bénéficient d'un confort acoustique.

Le coût global de ces équipements s'élève à 1 181 649 € hors-taxes. Le financement de cette dépense a bénéficié de plusieurs subventions :

- 200 000 € de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)
- 148 374 € de la part du Conseil départemental

Le reste à charge de la commune, soit 833 275 € a été financé au moyen de prêts souscrits par elle.

Depuis la rentrée scolaire 2008/2009, chaque jour, la société API nous livre en liaison froide 155 repas dont 40 à l'école maternelle des Erables et 115 à l'école élémentaire du Gault.

Le personnel de la cantine assure le déjeuner en deux services sous la surveillance du personnel enseignant.

INAUGURATION DU COURT DE TENNIS COUVERT

Attendu depuis plusieurs saisons maintenant et retardé encore plus en raison de la crise sanitaire et enfin mis en service depuis quelques semaines, le nouveau court de tennis couvert du Tennis Club de Dormans (TCD) vient d'être inauguré le 27 novembre 2021.

En présence de Michel Courteaux, Maire de Dormans et d'une partie de son Conseil municipal, de Christian Bruyen, Président du Conseil départemental de la Marne, des représentants de la Fédération Française de Tennis (FFT), Eric Jorris, Président du comité de la Marne et Benjamin Corsy, conseiller en développement territorial et de François Bourdet, architecte, chacun a pu apprécier ces nouveaux locaux mis à disposition des joueurs.

Le coût global de cet équipement s'élève à 360 677 € hors-taxes, financé comme suit :

- 60 826 € de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)
- 60 086 € de la part du Conseil départemental
- 68 000 € de la Fédération Française de Tennis
- 5 755 € en autofinancement
- 166 000 € en emprunt

André Wacquez, Président du Tennis Club de Dormans et son équipe nous ont fait la visite de l'extension de l'ancien court couvert d'une surface de 845 m² dont 85 m² pour le sas de liaison qui permet de recevoir familles et visiteurs afin de regarder les matchs et entraînements.

Une démonstration sur le nouveau court a été présentée par deux anciens élèves du club ainsi que des jeunes, entraînés par Gauthier Ségard.

Fort de ses 173 adhérents dont 120 enfants, le club pourra poursuivre son évolution et continuer à organiser les rencontres interclubs dans de bonnes conditions, sans se soucier de la météo.

TRAVAUX DIVERS RÉALISÉS PAR LA CCPC

Depuis sa création, la Communauté de Communes des Paysages de la Champagne a pris en charge certains travaux pour la commune.

En 2021, ainsi, notre territoire a bénéficié de l'entretien de diverses voiries. 100m environ de chaussée ont été rénovés rue du Bois à Soilly avec enfouissement des réseaux.

Nous bénéficions également de l'entretien de l'éclairage public, par exemple le remplacement des ballons fluos par des lampes à LED moins énergivores.

Une borne de recharge pour 2 véhicules électriques a été installée sur le parking de la gare mais l'intervention la plus importante reste la réhabilitation de la déchetterie située sur le territoire de Trélou sur Marne.

Il est important de signaler également que les travaux de la nouvelle station d'épuration pour remplacer l'actuelle, vieillissante, ont débuté et aboutiront à une livraison prévue fin 2022.

PETITES VILLES DE DEMAIN

Comme neuf autres communes de la Marne, Dormans est lauréate du programme « Petites Villes de Demain » (PVD). Ce programme national de trois milliards d'euros jusque 2026, s'inscrit dans la continuité du plan de relance destiné aux villes de plus grande importance. De nombreux ministères et organisations d'Etat y participent, notamment la banque des territoires et l'agence nationale de la cohésion des territoires, accompagnés de partenaires apportant leur expertise dans des domaines très variés.

Le binôme commune de Dormans et communauté de communes s'est donc investi dans le recensement des mesures à prendre dans le cadre de PVD. La première action fut de nommer une cheffe de projet dédiée au programme : Mme Péru-Monseur, secrétaire générale de la mairie de Dormans. Un comité PVD, constitué des institutionnels (préfecture, département, régions), des organismes d'Etat, des partenaires et des élus locaux (municipaux et intercommunautaires), se sont réunis pour suivre les projets avant présentation en conseil.

D'ores et déjà, quelques projets ont été évoqués. Tout d'abord, la friche urbaine de la Gravoise (ancien Centre « France-Afrique ») accueillera une maison des associations afin de répondre au mieux aux attentes des usagers. Nous aurons une assistance pour la conception du projet mais également des subventions pour la réhabilitation de ce site bien connu de Dormans.

Autre projet d'importance, les rénovations énergétiques des bâtiments publics seront planifiées sur plusieurs années étant donné l'ampleur du chantier. Les études et subventions du programme PVD aideront la commune dans cette réalisation. Jusqu'en 2026, des actions viendront s'ajouter au fur et à mesure tant au niveau de la commune qu'à celui de la communauté de communes. Cette dernière portera les projets dans son périmètre de compétence pour Dormans : commerce, mobilité, habitat.

Enfin, à partir de 2023, Petites Villes de Demain facilitera la rénovation des logements avec des aides financières de l'ADEME et ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat).

EFFECTIFS

CRÈCHE LES BOUTS D'CHOUX

Directrice : Audrey GAUDRÉ
11 encadrants

	Effectifs
« Bébé pouces »	16
« Mini-tompouces »	25
TOTAL	41

COLLÈGE CLAUDE NICOLAS LEDOUX

Principal : Laurent PERRIN

4 classes de 6ème
4 classes de 5ème
4 classes de 4ème
3 classes de 3ème
2 classes de SEGPA

	Effectifs
6ème	102
5ème	100
4ème	97
3ème	77
SEGPA	20
ULIS	12
TOTAL	408

ÉCOLE MATERNELLE DES ÉRABLES

Directrice : Séverine OLIVIER
4 classes

	Effectifs
Petite section	26
Moyenne section	28
Grande section	28
TOTAL	82

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU GAULT

Directrice : Véronique MARTIGNY
8 classes

	Effectifs
CP	31
CE1	26
CE2	32
CM1	42
CM2	30
ULIS	12
TOTAL	173

FAMILLES RURALES - CENTRE SOCIAL

Le service de Mobilité solidaire du centre social de Familles Rurales de Dormans est un service de transport qui facilite le quotidien de ceux qui en bénéficient en les amenant chez le médecin, faire leurs courses, voir leurs proches, etc. Outil de solidarité locale, cet accompagnement contribue à renforcer les liens sociaux. Ce service est mis en place à l'attention de personnes dont l'accès aux transports publics collectifs ou particuliers est limité du fait de leurs revenus ou de leur localisation géographique.

Nous sommes à la recherche de conducteurs et nous souhaitons aussi communiquer largement auprès d'éventuels bénéficiaires pour faire connaitre ce service de proximité au niveau du territoire de la Communauté de Communes des Paysages de la Champagne. Les conducteurs sont indemnisés et les bénéficiaires peuvent participer de manière modeste selon leurs revenus. Les conducteurs peuvent proposer leurs services selon leurs disponibilités et selon les trajets qu'ils peuvent réaliser de manière régulière ou ponctuelle.

Nous accompagnons les personnes à créer leur dossier et nous leur donnons toutes les explications afin de faciliter leurs démarches. Pour toute information, les personnes intéressées peuvent contacter le centre social ou se rendre sur place (Centre social de Familles Rurales - Séverine Gruson au 03 26 58 80 37, 3 rue du Général Leclerc 51700 Dormans).

Séverine Gruson

BRÈVES ASSOCIATIVES

DORMANS EFFERVESCENCES par Pauline Accaries

Dormans Effervescences, le collectif des Vignerons Dormanistes, a organisé 2 évènements autour du Champagne en 2021.

Un atelier dégustation s'est déroulé le 9 juillet. 50 participants, sur inscription préalable, se sont réunis en extérieur pour associer trois champagnes de vignerons avec des produits de la mer. Le Saumon Champenois était notre partenaire à l'occasion de ce premier évènement festif réussi.

Le 22 octobre, comme chaque année le quatrième vendredi du mois d'octobre, a eu lieu le Champagne Day ! Une soirée pétillante organisée au premier étage du château de Dormans avec 6 bars à champagne, un traiteur, un magicien, un photobooth et des artisans champenois. 150 participants se sont succédés entre 19h et 23h. Rendez-vous l'année prochaine…

MÉMORIAL DE DORMANS 1914-1918 par Christine Galopeau de Almeida

Rempart contre l'Oubli

La saison 2021 d'ouverture du Mémorial s'est déroulée du 5 juin au 24 octobre et le nombre de visiteurs a bien augmenté par rapport à la très courte saison de 2020. Plus de 8 316 visiteurs, français et européens pour la plupart, sont venus visiter ce monument historique et voir les deux expositions proposées : la venue du Président de la République en novembre 2019 et l'histoire et la construction du Mémorial.

Pour l'année 2022, si tout se passe bien, l'association Mémorial de Dormans 1914-1918 prévoit l'ouverture du site le samedi 9 avril, premier jour des vacances de printemps et la fermeture pour le 11 novembre. L'exposition sur l'histoire et la construction sera toujours visible et une exposition nouvelle, prêtée par l'ONAC de la Marne sera proposée. Elle aura pour thème Maurice Genevois et « Ceux de 14 », suite à la panthéonisation de celui-ci en 2020.

Il vous sera proposé, comme en 2021, des visites guidées gratuites lors des journées Européennes du Patrimoine au mois de septembre.

Vous pouvez suivre l'actualité du Mémorial sur les comptes Twitter, Instagram, Facebook et sur le site https://www.memorialdormans14-18.com/

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE par Thierry Accaries

La Maison des Jeunes et de la Culture de Dormans, située rue Dumont Belcourt œuvre depuis 1967 pour apporter une animation aux jeunes, aux enfants et aux adultes dans le domaine culturel, sportif ou artistique.

Après 20 mois de stand-by en raison de la situation sanitaire, la troupe « Théâtre du Lavoir » était de retour avec sa vingtaine d'acteurs amateurs dynamiques pour des représentations de la pièce « Frères d'Ames » qui ont eu lieu à la salle des fêtes les 20, 21 novembre et le 4 décembre 2021.

Concernant les autres activités, n'hésitez pas à nous contacter, des places sont encore disponibles notamment en hip hop, danse 8/10 ans, danse 11 ans +, danse classique, capoeira et badminton enfants.

L'équipe d'animation composée de salariés et de bénévoles fera en sorte de vous réserver le meilleur accueil pour faire un essai dans l'une des activités de votre choix en fonction des places disponibles.

Site internet : mjc-dormans.fr

RESTOS DU COEUR par José de Chadirac

Je suis Responsable du centre des Restos du Cœur de Dormans depuis maintenant 3 années, et bien longtemps avant moi d'autres illustres responsables, bien connus dans notre commune, ont assumé avec brio cette fonction.

Nous avons perdu récemment deux de nos bénévoles piliers, Nadine Woiry et Gilles Pierre. J'ai beaucoup appris auprès d'eux, j'ai pu m'appuyer sur leur expérience pour mener à bien ma mission pour le centre de Dormans. Je leur serai toujours très reconnaissant.

Ces deux dernières années, crise sanitaire oblige, nous avons dû faire face à une baisse du nombre de bénévoles. Certains d'entre nous, potentiellement à risque, se sont mis en retrait. Ceci étant, au centre de Dormans nous n'avons eu à déplorer aucun cas COVID-19, grâce au respect strict des mesures demandées. Aujourd'hui, en terme d'effectif, la situation s'améliore, nous avons 3 nouvelles recrues, nous sommes désormais 17.

Tout en gérant la campagne hiver 2021 (la 37ème campagne Restos), nous nous préparons pour la prochaine collecte nationale. En pleine crise sanitaire, l'an dernier, nous avons fait 20% de plus en comparaison de l'année précédente. Au total, ce sont 2,6 tonnes qui ont été collectées sur les trois grandes surfaces de Dormans, avec la participation de 30 bénévoles. Les dates prévues pour la collecte nationale 2022 sont les 4, 5 et 6 mars 2022, et nous aurons besoin d'aide pour égaler, voire dépasser la performance de cette année ! Pas d'objectif précis, c'est l'élan de solidarité de chacun qui décidera.

Pour la campagne été, qui s'est terminée le 2 novembre dernier, nous avons servi 10184 repas à 58 familles, ce qui représente 139 personnes. Pour la campagne hiver, commencée depuis le 23 novembre, la semaine dernière était la 5ème semaine de distribution. Pour 70 familles accueillies, soit 167 personnes, nous sommes à 3902 repas servis.

En comparaison, à la même époque l'an dernier, nous servions 4128 repas pour 79 familles, soit 175 personnes. Les chiffres sont proches et vont certainement progresser car nous inscrivons régulièrement de nouvelles familles. L'an dernier, en fin de campagne hiver 2020, nous étions à 92 familles, 189 personnes et 18129 repas servis.

Nous faisons de la « Ramasse », en partenariat avec les 3 magasins de Dormans (Aldi, Carrefour, et Leclerc Express), nous récupérons certains produits « à dates courtes » afin de les distribuer rapidement aux familles bénéficiaires. Nous avons la volonté de pérenniser et développer cette activité.

Au travers de l'activité d'aide à la personne ; aide administrative, juridique, et sociale notamment, nous gérons aussi une activité « bons fuels ». Cela nous a permis d'attribuer des bons fuels à 5 de nos familles accueillies. Notre activité « vacances », nous a permis de faire partir en vacances 10 enfants.

Le centre des Restos du Cœur de Dormans ? « Une équipe formidable, sur laquelle on peut compter que je veux remercier pour son engagement ». Vous avez un peu de temps libre ? Venez nous rejoindre !

COMITÉ DES FÊTES DE DORMANS par Valérie Robinard

En raison de la pandémie, la brocante de l'Ascension n'a pas eu lieu depuis 2 ans. Le Comité des Fêtes a voulu organiser une brocante en date du 15 septembre 2021 au château mais l'approche des vendanges nous a retiré quelques exposants ; 150 environ au lieu de 200 habituellement.

Pour 2022, le Comité espère pouvoir refaire cette brocante de l'Ascension dans ce cadre magnifique que la ville nous prête. Rendez-vous donc le jeudi 26 mai 2022.

LA VANDOISE par Pierre Laurier

Au vu des élections pour le renouvellement du Conseil d'Administration de l'association « La Vandoise » qui se sont déroulées le 2 octobre 2021, ce sont 12 élus qui représenteront l'association pour un nouveau mandat de 5 ans (2022-2026).

Le nouveau bureau est composé de : Pierre LAURIER, Président - Donovan MONCUIT, Vice-Président - Martial LAURIER, Trésorier - Amaury GUY, Secrétaire

C.Ar.I.Do par Laëtitia Da Silva Pereira

L'association C.Ar.I.Do dont le nouveau bureau a été élu en mars 2020, a pour but de dynamiser, soutenir et maintenir le commerce local à travers la mise en place de différentes actions commerciales et organisation d'animations.

Durant cette période difficile, le commerce local a pu compter sur le soutien sans faille et précieux de la municipalité de Dormans qui, à chacune des actions ou animations mises en place par l'association, a été présente.

Ce n'est pas moins de 2 opérations bons d'achat organisées en janvier et juin et une opération coup de pouce pour les auto-écoles dormanistes en octobre, dont le but était de remercier nos clients de leur fidélité et de leur solidarité envers notre commerce local.

Nous avions mis en place une animation intitulée « A Dormans, l'artiste c'est vous ! » afin de fêter les mamans et les papas au travers d'un concours photo et, chose peu commune, le participant ne jouait pas pour gagner lui-même mais pour faire gagner quelqu'un cher à son coeur.

Il y a également eu la traditionnelle animation de Pâques, qui a été revisitée cette année avec un concours d'oeufs décorés, une chasse au trésor dans les vitrines des commerces dormanistes, une mini ferme pédagogique et une distribution de chocolats.

Puis, nous nous sommes retrouvés à l'aube du début de la vendange pour le 1er marché nocturne de Dormans avec une cinquantaine d'exposants, des animations locales, ayant permis de réunir et satisfaire le plus grand nombre, toutes générations confondues. Le bilan fut positif pour une première édition.

L'année a été terminée par l'organisation du Marché de Noël, qui a réuni une cinquantaine d'exposants sur les places de Luxembourg et de l'Eglise. La journée fut riche en émotions et animée par les balades en calèche, photos avec le Père Noël, sculptures sur ballons, maquillage et jeux. Elle s'est clôturée par une remarquable retraite aux flambeaux accompagnée par la Musique municipale de Dormans.

En plus du soutien de la municipalité, l'association C.Ar.I.Do est fière de pouvoir compter sur le partenariat des écoles de Dormans, de la maison des Séquoias et de la maison de retraite pour la réalisation des affiches, décorations ou autres dans l'organisation de nos manifestations.

On vous dit à très vite car une programmation d'évènements pour 2022 est déjà en préparation !

SPORTING CLUB DE DORMANS par Manuel Cordeiro

Le 19 novembre 2021, s'est tenue une cérémonie de départ en l'honneur de Didier Lefèvre, entouré de sa famille et de nombreux amis.

Après une cinquantaine d'années au club dont 15 de présidence, il a pris une retraite bien méritée.

Tous les dirigeants du club et moi-même le remercions pour le travail accompli et son investissement au sein du Sporting Club.

Il ne nous reste plus qu'à lui souhaiter de bien en profiter et bien évidemment, mais nous n'en doutons pas, de continuer à supporter le S.C.D.

Merci Minus.

LA RELÈVE SE PRÉPARE AVEC LES CADETS

Lors des cérémonies du 11 novembre dernier, vous avez peut-être remarqué la présence d'un groupe de collégiens arborant un foulard orange, présents aux côtés des sapeurs-pompiers.

Depuis deux ans, au collège Claude Nicolas Ledoux, la section des Cadets de la Sécurité Civile est une formation à l'engagement citoyen pour responsabiliser les élèves, les sensibiliser aux comportements de prévention et, pourquoi pas, susciter des vocations pour prendre la relève des pompiers volontaires dont les effectifs diminuent.

Vingt élèves de 5ème, onze filles et neuf garçons, volontaires ont ainsi 24 séances de 2h réparties sur l'année scolaire. Une partie de ces séances est assurée au collège par des pompiers du Centre de Secours de Dormans, en particulier le Caporal Antoine Legoff, en liaison avec le SDIS 51.

Au programme, par exemple, les acteurs des secours, les risques naturels, humains, majeurs et routiers ainsi que la conduite à tenir lors d'évènements liés à ces risques.

Des enseignantes assurent le reste de la formation : Anabelle Laporte est chargée des gestes de secourisme afin de faire obtenir le PSC1 aux élèves en fin d'année. Christine Galopeau de Almeida assure l'éducation à la citoyenneté, avec la notion d'engagement, les valeurs des pompiers, les valeurs de la République et la préparation à la participation de ces élèves aux exercices de sécurité dans le collège en collaboration avec l'assistant de prévention. Avec leurs brassards jaune fluo, ils ont le rôle de « guide-file ».

Plusieurs temps forts ont déjà marqué cette année scolaire : la participation aux cérémonies commémoratives du 11 novembre et la visite du centre de secours dont une petite « manœuvre » avec la lance à incendie.

Les Cadets préparent une exposition à destination de l'ensemble des élèves du collège.

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 4 mars 2022 pour voter lors de l'élection présidentielle qui se tiendra les 10 et 24 avril.

Les législatives, elles, auront lieu les 12 et 19 juin.

PRÉALABLE : INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Pour obtenir une carte électorale, il faut être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription peut être faite : automatiquement, comme par exemple l'inscription d'office d'un jeune atteignant l'âge de 18 ans, de façon volontaire, à la suite d'un déménagement ou à la suite de l'obtention de la nationalité française.

La carte électorale est envoyée par courrier à votre domicile au plus tard 3 jours avant le 1er tour de l'élection. Si votre carte ne vous a pas été distribuée avant l'élection, elle est conservée au bureau de vote. Vous pourrez la récupérer en y présentant une pièce d'identité.

INFORMATIONS SUR LA CARTE

La carte électorale indique les informations suivantes : nom de l'électeur, prénom de l'électeur, adresse du domicile ou de la résidence, date de naissance de l'électeur, identifiant national de l'électeur et lieu du bureau de vote de l'électeur.

DÉROULEMENT DU SCRUTIN

Le jour de l'élection, le déroulement des opérations électorales est encadré par des règles précises, depuis l'ouverture du bureau de vote jusqu'à la proclamation des résultats. Pour voter, vous devez vous présenter au bureau de vote indiqué sur votre carte électorale.

RÉSULTATS

Le procès verbal est rédigé par le secrétaire du bureau immédiatement après le dépouillement et en présence des électeurs. Il comporte notamment le nombre de suffrages exprimés, le nombre de suffrages blancs et nuls et le nombre de suffrages obtenus par chaque candidat ou liste.

Il retrace le déroulement des opérations, et éventuellement toute réclamation des électeurs ou des délégués.

Une fois le procès-verbal établi, le résultat est proclamé en public par le président du bureau et affiché dans la salle de vote.

Il indique le nombre d'électeurs inscrits sur les listes électorales, le nombre de votants, les suffrages exprimés et les suffrages (nombre de voix) recueillis par chaque candidat ou chaque liste.

A savoir : *un vote blanc ou nul est comptabilisé dans le nombre des votants, mais pas dans les suffrages exprimés.*

RETROUVEZ DORMANS SUR...

IntraMuros

L'essentiel est près de chez vous.

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.

Play Store (Android)

Apple Store (iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.

IntraMuros

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.

Téléchargement gratuit